



**Paroisse protestante
de Monthey**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 17 mars 2022

Rapport du Conseil de paroisse pour l'année 2021

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,
Mesdames, Messieurs,

L'année 2021 a été à nouveau troublée par la présence du Covid 19 et ses ravages. La vie en paroisse s'est déroulée dans le calme et le silence. Biolle est resté fermé une bonne partie du temps car la pandémie n'ayant toujours pas fini de sévir, nous avons été contraints de rythmer les activités paroissiales en tenant compte des restrictions sanitaires.

Néanmoins, il a été possible d'ouvrir Biolle en été. Les centres aérés ont permis aux enfants de la région de jouer et vivre des moments inoubliables. Les repas communautaires ont aussi pu reprendre quelques semaines avant de devoir à nouveau renoncer à préparer le repas traditionnel du mardi.

Quant au repas de soutien, il a eu lieu à la fin du mois de novembre. Ce moment de partage a été très apprécié.

Nos ministres ont pu organiser leurs cultes en tenant compte des particularités sanitaires du moment.

Le Conseil de paroisse s'est réuni en séance chaque mois pour s'occuper des affaires courantes qui lui incombent.

Nous vous informons que l'horloge du clocher du Temple de Champéry a été révisée. A cette occasion, nous remercions la commune de Champéry pour sa participation de CHF 5'000.- et la loterie romande - section du Valais - pour sa participation de CHF 2'000.-. Elles ont pris en charge la presque totalité de la facture de CHF 7'606.-. La commune de Champéry s'est aussi engagée à payer l'entretien annuel de l'horloge qui s'élève à CHF 330.-.

En mai, nous avons accueilli les nouveaux locataires de la Cure - M. et Mme Charlot et leurs deux enfants. Ils se plaisent énormément dans leur nouvelle demeure et apprécient beaucoup l'endroit.

A la lecture des comptes, vous remarquerez que l'année 2021 n'est pas une année qui nous permet de renflouer notre caisse. Malgré tout, votre soutien financier a à

nouveau été exceptionnel au vu de la situation. Nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre contribution.

Le Conseil de paroisse est conscient que son avenir dépendra des nombreux défis qu'il saura relever. Les quatre chantiers définis par l'EREV - Évangélisation, Rôle de l'Eglise dans la société, Structure et Organisation ainsi que Financement – ont en partie débuté. En ce moment, le thème « Évangélisation » est au cœur de nos discussions. Un groupe de travail est à l'œuvre et ne manquera pas de vous informer en temps voulu. Concernant le « Financement », les assises des paroisses ont eu lieu en octobre. Un compte-rendu a été adressé le mois passé à chaque paroisse pour qu'une réflexion soit menée dans le courant de l'année.

D'autre part, les groupes « en marche » et « paroisse verte » ont été mis en place. Notre communauté a besoin de s'ouvrir aux autres, d'intensifier ses contacts avec la jeunesse – relève incontestable – de partager avec les autres paroisses environnantes. A ce propos, la régionalisation est un thème important pour les prochaines années car il faudra penser différemment, notamment regrouper les forces autant humaines que spirituelles pour assurer la survie de notre communauté.

Nous remercions bien sûr tous les bénévoles qui œuvrent sans cesse pour maintenir les contacts et la vie en paroisse. Sans eux, rien ne serait possible.

Le respect et la bienveillance sont nos valeurs essentielles. Elles doivent être vécues à chaque instant de notre vie communautaire.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé pour 2022 et nous réjouissons de pouvoir revivre avec vous des moments de partage et de convivialité.

Si nous vivons dans la lumière, comme Dieu lui-même est dans la lumière, alors, nous sommes en communion avec les uns et les autres.

1 Jean 1.7

Pour le Conseil de paroisse



Sylvie Fracheboud
Présidente

Monthey, le 17 mars 2022